



27 septembre 2024

**27 septembre - Journée d'action au Québec
« Pour la suite du monde »**

**Tous ensemble pour humaniser l'environnement
naturel et social !**



- **Tous ensemble pour humaniser l'environnement naturel et social !**

Nos ressources, nous déciderons!

- **Des voix s'élèvent au Québec contre la mine de graphite**

Payez les indemnités exigées par Grassy Narrows !

- **Des milliers de personnes manifestent à Queen's Park pour réclamer justice pour Grassy Narrows**

Les feux de forêt et qui contrôle la prise de décisions au Canada

- **La « saison des feux de forêt » de 2024**
 - **Le feux de forêt de Jasper**
- **Défendons le droit des communautés autochtones d'exercer un contrôle sur leurs territoires ancestraux**
- **Le Conseil national autochtone de sécurité-incendie s'exprime sur les décès dus aux incendies**

- **Hommage aux pompiers forestiers qui sont décédés**

27 septembre - Journée d'action au Québec
« Pour la suite du monde »

Tous ensemble pour humaniser l'environnement naturel et social !

Le mouvement Pour la suite du monde lance un appel à des mobilisations à travers le Québec le 27 septembre pour exiger des actions concrètes pour un changement social et environnemental. Les organisateurs rappellent que les gouvernements doivent prendre leurs responsabilités, mettre en oeuvre les solutions proposées par la population aux problèmes auxquels elle est confrontée pour un véritable changement social et environnemental.

Le PCC(M-L) appelle tout le monde à se joindre aux actions du 27 septembre. Déjà, à travers le pays, ce sont des Canadiens et des Québécois de tous les horizons qui ont entrepris d'humaniser l'environnement naturel et social. En revendiquant les ressources qui leur appartiennent en tant que citoyens et résidents du pays, en vertu du fait qu'ils sont les producteurs de toutes les richesses dont la société a besoin pour se maintenir, ils ont le droit d'être les décideurs en ce qui concerne la façon dont les ressources naturelles sont utilisées et qui en bénéficie. La lutte pour assurer le bien-être de notre Terre Mère en orientant l'économie sur une base humaine et en décrochant le Canada et le Québec du charriot de guerre impérialiste des États-Unis est la clé pour assurer la suite du monde !



Nos ressources, nous déciderons!

Des voix s'élèvent au Québec contre la mine de graphite

Les Québécois s'opposent catégoriquement au projet d'ouverture d'une mine de graphite dans les Laurentides, au nord de Montréal. La société minière Lomiko

Metals inc. basée à Surrey, en Colombie-Britannique, a annoncé son intention d'ouvrir une mine appelée La Loutre et a reçu 11,4 millions de dollars du département de la Défense des États-Unis (Pentagone) pour ce projet.

Les citoyens et les résidents de cinq municipalités québécoises situées à proximité du site proposé pour la mine de graphite se sont regroupés pour arrêter ce projet. Les résidents de Duhamel, Lac-Simon, Chénéville, Sainte-Émile-de-Suffolk et Lac-des-Plages se sont chargés d'informer la population, car le gouvernement a fait preuve de négligence dans la tenue d'audiences publiques. Ils ont organisé des consultations publiques et exigé que le gouvernement provincial écoute ce qu'ils avaient à dire. L'alliance de ces municipalités a maintenant annoncé, lors d'une séance d'information publique tenue à Chénéville le 25 août, qu'un référendum sur le projet aura lieu le 2 novembre 2025.



Le graphite est présenté comme étant l'un des minéraux les plus recherchés au monde, nécessaire pour fournir des solutions d'« énergie verte » à la crise climatique. Il est utilisé, entre autres, dans la fabrication de batteries de véhicules électriques. Le graphite n'est pas seulement utilisé dans les batteries lithium-ion. C'est aussi un matériau essentiel pour le stockage de l'énergie, les crayons, les équipements sportifs et l'électronique, notamment les téléphones intelligents et les ordinateurs portables. Le marché du graphite devrait atteindre 27 milliards de dollars d'ici à 2025, la demande de ce matériau augmentant dans de nombreux secteurs.

Le site web de Lomiko Metals s'exprime ainsi sur « Le besoin de graphite » :

« Alors que la demande pour les voitures électriques progresse et que de plus en plus de fabricants automobiles en proposent, ces dernières sont plus abordables et de ce fait cela a un effet important sur l'industrie automobile grand public. Pour fabriquer des grandes batteries complexes pour alimenter les véhicules électriques, il faut quatre métaux : le lithium, le cobalt, le nickel et le graphite. Il faut 15 fois plus de graphite que de lithium pour les batteries des voitures électriques, ce qui rend ce dernier un composant clé de cette révolution.

« Les prix des carburants enflent et le besoin d'alternatives écologiques étant une nécessité, le graphite jouera un rôle central dans l'industrie des véhicules électriques dans les années à venir.

« Jusqu'à maintenant, la Chine et le Mozambique prédominaient les sources de

graphite dans le monde. Les gisements étant aussi loin, les marchés nordaméricains ont du mal à justifier les prix élevés des imports. Cependant, grâce au gisement de graphite de la Loutre de Lomiko Metals au Québec au Canada, le graphite d'origine nord-américaine peut devenir une option viable pour les constructeurs majeurs de véhicules pour le grand public [1]. »

Il s'agit là d'un discours commercial typique visant à désinformer le public. Ce qui est essentiel, c'est ce qui manque : ces ressources appartiennent au peuple québécois et c'est à lui de décider ce qu'il convient d'en faire, le cas échéant. Les êtres humains sont l'élément essentiel. Les relations qu'ils nouent sont déterminantes. La façon dont ils gagnent leur vie, génération après génération, ce qu'il advient du territoire sur lequel ils vivent, de l'état de santé de leurs terres, autant que du bien-être de leurs enfants et de leurs familles, voilà ce qui est déterminant.

Louis Saint-Hilaire, président d'un groupe environnemental local, a déclaré lors d'une des premières réunions de consultation publique en juillet :

« Nous ne voulons pas avoir une gigantesque mine à ciel ouvert au milieu de tous ces lacs et de tous ces gens qui vivent autour. » Selon lui, peu de personnes de la région appuient le projet, surtout après que Lomiko a annoncé en mai qu'elle avait reçu une subvention de 11,4 millions de dollars de la part du Pentagone. « Les gens sont furieux de cette situation », soutient-il

Ce qui est également important, c'est la fraude commise par les intérêts privés étroits et les gouvernements qui font la promotion de ces projets. Les gouvernements utilisent leurs prérogatives ministérielles pour contourner les évaluations environnementales, criminaliser les citoyens qui s'expriment, les ignorer, mentir sur les avantages, mentir sur l'objectif d'enrichir les intérêts privés, d'intégrer l'économie à l'économie de guerre des États-Unis et tout le reste [2].

L'exploitation des minéraux critiques est présentée comme un moyen de se débarrasser des combustibles fossiles et d'« écologiser » l'économie, mais c'est un leurre. Les combustibles fossiles ne sont pas le problème en soi, le problème est qui décide et dans quel intérêt. Des individus qui ont vendu leur âme et qui font partie du système de gouvernement de partis cartellisés et des membres des assemblées législatives et du parlement fédéral qui bénéficient de positions de pouvoir et de privilèges font partie d'un processus de prise de décision qui exclut les citoyens de ce pays. Ce sont des béni-oui-oui qui agissent à la solde de gouvernements qui soutiennent les génocides et les guerres de destruction et qui entretiennent l'appauvrissement des peuples du monde entier. À cause de la domination d'intérêts privés supranationaux étroits, les peuples du monde, y compris le Canada, souffrent. Les guerres de destruction, les génocides, les sécheresses, les crises climatiques, les famines, les migrations massives pour tenter d'échapper à ces conditions, etc. sont dus aux structures de pouvoir, à ceux qui contrôlent la prise de décision et à ceux à qui les décisions profitent.

Lorsqu'il est purifié, le métal lithium est hautement réactif et inflammable. Les batteries lithium-ion peuvent devenir une source d'inflammation en raison de défauts de fabrication, d'une dégradation au fil du temps, d'un endommagement ou d'une élimination inappropriée. Dans ces conditions, les batteries lithium-ion ont provoqué des incendies très dangereux, difficiles à éteindre, émettant des fumées toxiques et causant de graves dommages aux êtres humains. L'un de ces incendies a eu lieu récemment dans le port de Montréal, le 24 septembre, lorsqu'un conteneur d'expédition contenant quelque 15 000 kilogrammes de batteries au lithium a pris feu vers 14 h 45 et qu'il a fallu au service d'incendie de Montréal jusqu'à 3 h 15 du matin le lendemain pour l'éteindre. Un confinement a été décrété en raison du danger que couraient les résidents du quartier, mais ils n'avaient rien pour se protéger des fumées toxiques auxquelles ils étaient soumis, aucune explication sur ce qui se passait, aucun contrôle sur leur vie et leurs biens.

Outre les dangers auxquels sont soumis les citoyens et les résidents de ce pays, sans aucun recours, ils savent pertinemment que ces projets n'ont rien à voir avec la sauvegarde de l'environnement naturel, et ont tout à voir avec l'économie de guerre des États-Unis et la justification de la distribution de fonds publics à des intérêts privés étroits. Il n'y a absolument aucun avantage pour le peuple, son bien-être ou ses moyens de subsistance.

Le plus important pour les Canadiens et les Québécois est de voir comment leur combat, tous ensemble, fait la différence. Leur voix unie met des bâtons dans les roues de la machine de guerre destructrice que les gouvernements propulsent. Elle montre ce qui se passe réellement et les mesures extrêmes auxquelles les gouvernements ont recours pour taire la vérité, leur fraude et leur corruption. Certains de ces projets ont été contraints de fermer par la lutte citoyenne. Dans le cas des Wet'suwet'en en Colombie-Britannique, les gardiens de la terre sont agressés par la seule unité militarisée de la GRC du pays, et ils risquent des poursuites pénales pour s'être défendus et l'emprisonnement. Ces combats menés par des Canadiens de tous horizons et les défenseurs des terres autochtones méritent le soutien de tous.

C'est le facteur humain/conscience sociale qui est décisif, les travailleurs qui s'expriment en leur propre nom, qui cherchent la vérité sur les questions en jeu, qui exposent les fraudes et qui font honte aux politiciens vendus, en particulier aux « top guns » à qui les gouvernements fédéral et provinciaux versent des fortunes pour commettre des fraudes.

Notes

1. Lomiko Metals a déclaré qu'elle mènerait des études de faisabilité et des études métallurgiques au cours des cinq prochaines années et qu'elle ferait l'objet d'un examen par le Bureau de consultation en environnement du Québec, connu sous le nom de BAPE. L'entreprise prévoit de commencer la construction d'ici 2027.

2. Le graphite est un minéral clé pour la fabrication d'équipements militaires. Un rapport de 2023 du Centre d'études stratégiques de La Haye, un groupe de réflexion sur la défense et la sécurité basé aux

Pays-Bas, cite le graphite comme un minéral critique dont la chaîne d'approvisionnement est menacée. Le rapport indique que les armées européennes ont besoin de graphite pour les avions de chasse, les chars de combat, les sous-marins, l'artillerie et les munitions.

Dans une déclaration, la responsable du développement durable de Lomiko, Cindy Valence, a indiqué à la Presse canadienne que l'entreprise avait déjà rencontré « une multitude de parties prenantes » et qu'elle « suivrait tous les processus gouvernementaux en tant qu'opérateur responsable dans le secteur des minéraux critiques ».

L'entreprise continuera à partager les résultats des tests de qualité de l'eau avec la communauté et à solliciter les commentaires locaux sur d'autres questions, notamment l'accès routier, selon Cindy Valence, qui a ajouté que la mine créera des emplois et aidera le Québec à atteindre les objectifs de sa stratégie sur les minéraux critiques.

Le cabinet de la ministre des Ressources naturelles du Québec, Maité Blanchette Vézina, a déclaré qu'« il est important que les projets miniers qui se réalisent au Québec génèrent une acceptabilité sociale dans les communautés concernées ».

Dans une déclaration distincte, le ministère des Ressources naturelles a indiqué qu'il exigeait que les entreprises cherchant à obtenir des baux miniers obtiennent une autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec, un processus qui implique généralement la consultation du BAPE.

« Afin de garantir l'intégration d'un projet minier dans son environnement d'accueil, les promoteurs sont fortement encouragés à mettre en place des mécanismes de dialogue avec les communautés très tôt dans le développement de leur projet », a déclaré le ministère.

Cependant, Rodrigue Turgeon, co-responsable du programme national de Mining Watch Canada, affirme que le BAPE peut mettre des années à réaliser une étude d'impact, bien après que les compagnies minières aient commencé à promettre des emplois et à centrer le débat sur le développement économique, au détriment des considérations environnementales.

De plus, la définition de l'acceptabilité sociale reste floue.

« Il n'y a actuellement aucune ligne directrice spécifique dans la *Loi sur les mines* [du Québec], ni dans aucune autre loi au Québec, pour définir l'acceptabilité sociale, a déclaré Rodrigue Turgeon.



Payez les indemnités exigées par Grassy Narrows !

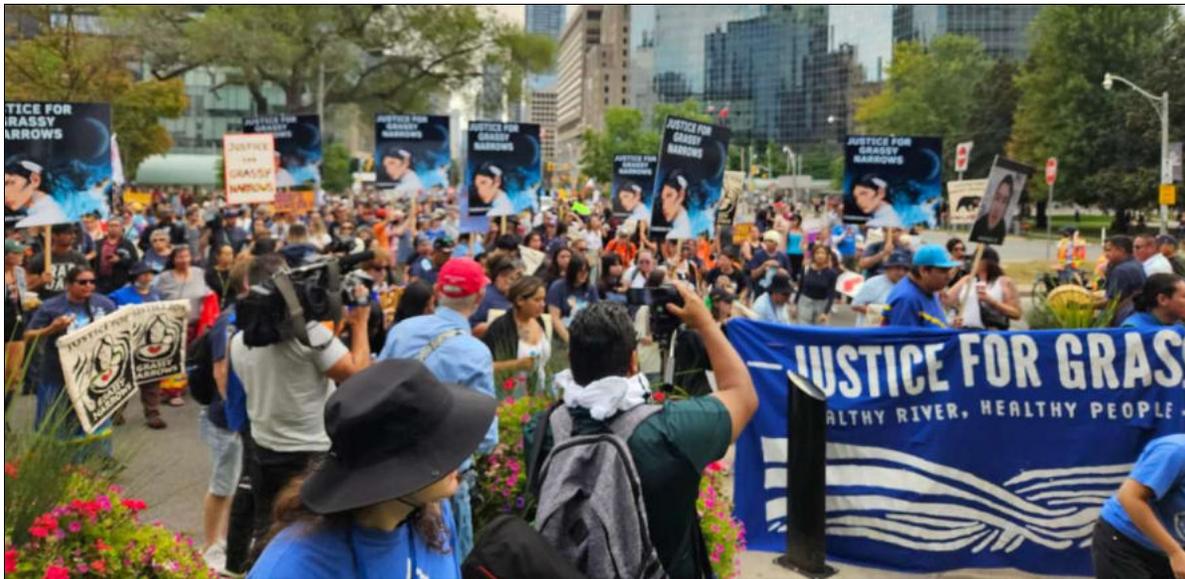
Des milliers de personnes manifestent à Queen's Park pour réclamer justice pour Grassy Narrows

Des milliers de personnes ont participé au septième rassemblement River Run le 18 septembre pour exiger que les gouvernements fédéral et provincial indemnisent le peuple ojibwé de la Première Nation Asubpeeschoseewagong (Grassy Narrows) pour la pollution continue au mercure du réseau de la rivière Wabigoon, mettent fin au développement industriel sur le territoire de Grassy Narrows et respectent le mode de vie traditionnel de ce peuple.

La marche a commencé à midi dans le parc Grange, derrière le Musée des beaux-arts de l'Ontario. Après avoir remercié les gens pour leur soutien depuis des

décennies, le chef de la Première Nation de Grassy Narrows, Rudy Turtle, a déclaré que la lutte de son peuple pour la justice a été longue et difficile, mais qu'il est déterminé à lutter pour ses droits ancestraux et ses droits issus de traités. Il a déclaré : « Nous ne partirons pas. Tant que le soleil brillera, que l'herbe poussera et que la rivière coulera, nous demeurerons la Première Nation de Grassy Narrows. »

Entre 1962 et 1970, l'usine de pâtes à papier de Dryden a déversé 10 tonnes de mercure dans la rivière Wabigoon à 100 kilomètres en amont de la Première nation de Grassy Narrows, une communauté de 2 000 personnes. L'empoisonnement au mercure a eu un impact catastrophique sur la communauté et a entraîné une augmentation des taux de malformations congénitales, de maladies cardiaques et pulmonaires et une crise de santé mentale dans la communauté. Une étude récente a montré que 90 % des résidents de Grassy Narrows souffrent des effets de l'empoisonnement au mercure.



Une étude réalisée en mai dernier a montré que les émissions actuelles de sulfates de l'usine de pâtes à papier située à proximité de la communauté exacerbent l'impact du mercure dans le réseau fluvial. Les neurotoxines provenant des poissons accumulés ont eu des effets néfastes sur la santé de la population, car les poissons et la faune de la région qui dépendent du réseau hydrographique de la rivière Wabigoon ont été contaminés. De plus, les gouvernements fédéral et provinciaux ont donné leur feu vert à l'industrie et à l'exploitation minière contre la volonté de la population.

En juin, la Première Nation de Grassy Narrows a intenté une poursuite contre les gouvernements fédéral et provincial en les accusant de permettre que la rivière Wabigoon soit polluée et de refuser ensuite d'y remédier tout en servant les intérêts privés de l'industrie minière. Il s'agit d'une violation des obligations conventionnelles des deux ordres de gouvernement qui doivent garantir la santé des stocks de poissons, qui constituent la base de l'alimentation des habitants de

Grassy Narrows. Aucun des deux gouvernements n'a encore déposé de mémoire en défense.

Des participants de tous âges, dont beaucoup étaient de la Première Nation de Grassy Narrows, ont marché jusqu'à Queen's Park où d'autres discours ont été prononcés et une bannière géante de 150 mètres carrés portant l'inscription « Justice pour Grassy Narrows » a été déployée. Des dirigeants syndicaux, dont Fred Hahn, président du Syndicat canadien de la fonction publique—Ontario, et d'autres orateurs ont dénoncé la négligence et l'inaction des gouvernements pour assurer le bien-être des habitants de Grassy Narrows, et ont affirmé leur soutien continu à leurs justes revendications.





(Avec des informations de la Première Nation de Grassy Narrows, Toronto Star)



Les feux de forêt et qui contrôle la prise de décisions au Canada La « saison des feux de forêt » de 2024



En date du 21 septembre, 5236 feux de forêt ont été signalés au Canada en 2024, avec une superficie brûlée de 5,4 millions d'hectares (54 000 km²) au total. C'est plus d'une fois et demie la superficie de l'île de Vancouver. Alors que la « saison » n'est pas encore terminée, la superficie brûlée à ce jour est presque le double de la moyenne historique de 2,5 millions d'hectares, soit 25 000 kilomètres carrés. Les Territoires du Nord-Ouest avaient la plus grande superficie brûlée avec 1,67 million d'hectares (mha), suivis de la Colombie-Britannique avec 1,06 mha, de la

Saskatchewan avec 0,976 mha et de l'Alberta avec 0,708 mha. Cent hectares font un kilomètre carré[1].

Les peuples autochtones, qui représentent cinq pour cent de la population, sont touchés de manière disproportionnée par les feux de forêt, car les communautés des Premières Nations représentent 42 % des personnes évacuées. Des milliers d'autochtones ont dû être évacués cet été en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les Prairies, dont un grand nombre de communautés éloignées du nord.

Avant cela, la « saison des feux de forêt » de 2023 au Canada a été la plus destructrice jamais enregistrée, avec plus de 6 000 feux au total qui ont brûlé une superficie stupéfiante de 15 millions d'hectares. Ce chiffre est plus de six fois supérieur à la moyenne historique[2]. Selon les scientifiques de la NASA, ces incendies ont libéré environ 640 millions de tonnes de carbone. Ce chiffre est comparable aux émissions annuelles de combustibles fossiles d'un grand pays industrialisé[3].



Les forêts boréales se régénèrent par le feu, mais la science nous apprend que les feux de forêt d'aujourd'hui ne correspondent pas au modèle de régénération qu'elles requièrent. Alors que le cycle traditionnel de combustion et de régénération est d'environ 100 ans, les feux de forêt de 2023 ont brûlé à eux seuls plus de 10 000 kilomètres carrés de forêts qui avaient déjà brûlé au cours des trois dernières décennies. Des forêts de feuillus, qui sont généralement plus résistantes aux feux de forêt, ont également brûlé.

Un rapport de Ressources naturelles Canada indique que « cette perturbation peut entraîner des échecs importants de la régénération des arbres après un incendie, car les arbres immatures ne peuvent pas fournir suffisamment de graines après un incendie ». Le rapport indique également qu'au Québec, plus de 3 000 kilomètres carrés de forêts exploitées commercialement sont maintenant vulnérables aux « échecs de régénération ». Cela représente entre 300 000 et 400 000 hectares (3 000 à 4 000 kilomètres carrés) de forêts[4].

Un autre problème est la combustion longue et lente de la tourbe, où le feu peut s'enfoncer profondément dans la terre et brûler pendant des mois, ou même plus longtemps. Les tourbières entreposent près d'un tiers du carbone total présent dans les sols du monde entier, et le Canada possède 25 % des tourbières du monde. Ces incendies sont très difficiles à éteindre, ce qui met en péril leur énorme contribution au piégeage du carbone et fait craindre un échec de la régénération

de ces forêts.

La faute en revient aux monopoles forestiers qui ont recours à de nombreuses pratiques extrêmement néfastes, notamment la coupe à blanc, la destruction des forêts anciennes, le « reboisement » basé sur la monoculture, l'utilisation de pesticides pour se débarrasser des espèces « indésirables » moins rentables telles que le bouleau et le sureau, et l'abattage des arbres les plus anciens dont les scientifiques ont montré qu'ils jouaient un rôle clé dans le succès de la régénération forestière. Il en résulte des forêts en mauvaise santé, un échec de la reforestation et une augmentation de la taille et de la férocité des feux de forêt, ce qui met en danger les communautés et jette littéralement de l'huile sur le feu de la crise climatique.

Les secteurs de l'exploitation forestière, de la pâte à papier et de la fabrication de produits du bois emploient environ 202 000 personnes dans tout le pays, dont la majorité en Colombie-Britannique et au Québec. L'avenir des forêts, des travailleurs et de leurs communautés, ainsi que celui des peuples autochtones et des Métis qui vivent dans les forêts, ne peut être laissé aux caprices des monopoles forestiers, principalement américains. Les gouvernements leur obéissent et leur permettent de poursuivre leurs pratiques irresponsables. Les dommages causés et la grave menace qu'ils représentent ne sont pas discutés.

À propos des menaces qui pèsent sur la régénération, une étude sur la saison des feux de forêt de 2023 au Canada, publiée dans *Nature Communications*, indique que « ces échecs, aggravés par les héritages de l'exploitation forestière, la sécheresse et les épidémies d'insectes, pourraient réduire la productivité des forêts et les stocks de carbone, et accélérer la transition des forêts boréales vers une taïga ouverte, des prairies ou des prairies-parcs. Les modifications du paysage forestier résultant de la saison des feux de forêt de 2023 auront des effets profonds sur les processus des écosystèmes forestiers et sur la biodiversité, les espèces adaptées aux forêts précoces ou à canopée ouverte en bénéficiant, tandis que celles qui dépendent des forêts matures ou anciennes seront les plus négativement affectées à court terme. Les impacts cumulés de la zone incendiée en 2023, associés aux vastes perturbations anthropiques héritées du paysage, mettront à l'épreuve la résilience des écosystèmes forestiers, en particulier si l'activité des incendies continue d'augmenter, comme prévu »[5].

L'humanisation de l'environnement social et naturel exige l'élimination du contrôle de l'industrie forestière et d'autres secteurs de l'économie par des intérêts privés étroits dont le seul but est de s'enrichir. Ces intérêts privés continuent de faire tout ce qu'ils peuvent en toute impunité. Ils nient l'expérience des pompiers autochtones, des scientifiques et des travailleurs forestiers ainsi que des pompiers. C'est un combat qui concerne tout le monde et que les jeunes en particulier continuent de mener avec les membres des communautés à travers le pays. La classe ouvrière et le peuple doivent immédiatement exercer leur pouvoir de décision et de contrôle.

Notes

1. [Système canadien d'information sur les feux de végétation](#)
2. [Centre interservices des feux de forêt du Canada 2024](#)
3. Étude publiée le 28 août dans la revue Nature, menée par des scientifiques du Jet Propulsion Laboratory de la NASA en Californie du Sud
4. « [Incendies de forêt d'une ampleur record au Canada en 2023 : Un réveil brûlant](#) »
5. « [Drivers and Impacts of the Record-Breaking 2023 Wildfire Season in Canada](#) », publié dans la revue Nature Communications



Le feu de forêt de Jasper



La ville de Jasper, en Alberta, dans le parc national Jasper, et le parc lui-même ont été ravagés par un incendie cet été. Le complexe de feux de forêt de Jasper, formé par la fusion des incendies au nord et au sud de la ville et du feu d'Utopia près des sources thermales de Miette, s'est étendu sur plus de 33 000 hectares et a atteint la ville de Jasper, les hébergements des visiteurs en périphérie et diverses installations de Parcs Canada. Plus de 20 000 personnes, dont 5 000 résidents, ont été évacuées en toute sécurité du parc et de la ville du 22 au 24 juillet. Jasper est le plus grand parc national des Rocheuses canadiennes et est connu dans le monde entier pour sa beauté spectaculaire, sa faune abondante et son vaste réseau de sentiers.

L'incendie a été d'une férocité sans précédent et a détruit 30 % des bâtiments de la ville. Les pompiers ont rapporté avoir vu des flammes d'une hauteur de 90 à 120 mètres. « Il n'y a rien qu'un humain sur terre, ou un équipement quelconque,

aurait pu faire devant ce mur de feu, de déclarer Ron Hallman, président et directeur général de Parcs Canada. C'est tout simplement impossible. » Les efforts herculéens des pompiers et d'autres travailleurs essentiels ont permis de sauver le reste de la ville. Le 17 août, le complexe de feux de forêt de Jasper a été classé comme étant maîtrisé et l'alerte d'évacuation de la ville a été levée. Les habitants de Jasper font maintenant face à la dévastation et commencent à se remettre sur pied, déterminés à reconstruire la ville qu'ils aiment, une ville ferroviaire historique. Le 22 août, la municipalité de Jasper a publié un message sur les médias sociaux : « L'esprit de Jasper est inébranlable. Nous rendons hommage à la résilience de notre communauté et aux efforts inlassables de ceux qui, d'ici et d'ailleurs, ont œuvré à sa protection et à sa restauration. Du fond du cœur : Merci . »

Nous sommes de tout cœur avec toutes les personnes touchées par l'incendie qui a ravagé tant de maisons et d'entreprises, ainsi qu'avec les pompiers qui ont risqué leur santé et leur vie. Parmi les personnes touchées, il y a environ 1 500 travailleurs étrangers temporaires qui ont été laissés dans l'incertitude, leur permis de travail étant lié à un seul employeur. Les organisations communautaires se sont mobilisées pour leur venir en aide, alors que le gouvernement fédéral a fait preuve d'indifférence, n'a pas fourni de permis de travail ouverts et a seulement annoncé qu'il ne facturera pas les travailleurs lorsqu'ils demanderont de nouveaux permis de travail.

L'incendie dévastateur de la ville et du parc a soulevé de nombreuses questions. Les parcs nationaux sont censés être conservés dans leur état naturel, alors qu'en réalité, avant d'être déclarés parcs nationaux, les terres étaient habitées par les Anichinabés, les Aseniwuche Winewak, les Denezaa, les Nehiyawak, les Secwepemc, les Stoney Nakoda et les Métis. Ils ont été déplacés de force et on les a empêchés d'accéder à leur territoire, et de ce fait ont également été écartés leurs connaissances approfondies sur comment vivre avec les feux et les utiliser « à bon escient ».

Les spécialistes du feu et les pompiers de Parcs Canada ont accompli un travail considérable pour protéger Jasper, Banff et les villes des parcs canadiens. Les forêts ont été éclaircies, des brûlages contrôlés sont utilisés depuis 1996 et un programme FireSmart est en vigueur depuis 2003. L'infestation par le dendroctone du pin ponderosa, qui accroît le risque de feux de forêt, a laissé des centaines de milliers d'hectares de forêt dans un état de sécheresse précaire.

Parce qu'elle est située dans un parc national, la ville de Jasper était mieux équipée que les autres communautés forestières du pays, en particulier les communautés autochtones, pour lutter contre l'incendie. Nombreux sont ceux qui s'interrogent : si le feu ne peut être maîtrisé dans un parc national avec des ressources aussi importantes, quel est l'avenir des autres communautés dans la forêt ? Danielle Smith, première ministre de l'Alberta, n'a pas tardé à saisir l'« occasion » de plaider en faveur de la coupe à blanc par des entreprises forestières privées. « Nous avons conclu des accords de gestion forestière avec toutes nos

entreprises forestières, a-t-elle dit. Il n'y a aucune raison que nous ne puissions pas dire : 'Hé, devinez quoi ? Pouvez-vous donner la priorité à la coupe ici ? Pouvez-vous donner la priorité à la construction de coupe-feux de cette manière ?' »

Il est certain que davantage de ressources sont nécessaires pour atténuer les conséquences du réchauffement climatique, aggravé par 100 ans de suppression des incendies qui ont entraîné le vieillissement des forêts, lesquelles brûlent plus vite et plus intensément que jamais auparavant. La déclaration de la première ministre Danielle Smith confirme une fois de plus que ce sont les experts - les peuples autochtones, les pompiers, les scientifiques forestiers et les communautés forestières - qui doivent avoir le dernier mot, et non les barons du bois américains, dont le seul intérêt est d'accumuler des richesses privées et dont le contrôle constitue une grave menace pour l'avenir des forêts, des travailleurs de l'industrie du bois, des pompiers forestiers et des communautés forestières.



Défendons le droit des communautés autochtones d'exercer un contrôle sur leurs territoires ancestraux

Les communautés autochtones ont été touchées par près de 42 % des évacuations dues aux feux de forêt quoiqu'elles ne représentent que 5 % des gens vivant sur l'Île de la Tortue. Au cours de la saison des feux de forêt de 2023, jusqu'en juillet, 106 feux de forêt avaient frappé 93 Premières Nations, menant à 64 évacuations et touchant près de 25 000 personnes. Non seulement plusieurs maisons ont été détruites par le feu, mais le déplacement de leurs maisons et de leurs communautés prive les peuples autochtones et métis de leur moyen de subsistance, de leurs sources alimentaires et de leurs pratiques culturelles. De retour chez eux, les membres des communautés autochtones peuvent autant constater que leur maison a été détruite ou que leur environnement a été dévasté, avec des répercussions sur la chasse et la cueillette d'aliments et de remèdes sur leur territoire ancestral^[1].

Plusieurs pompiers forestiers au Canada sont membres de nations autochtones et métisses et ils mettent leur vie en péril pour combattre les feux de forêt. Et pourtant, leurs communautés, qui sont souvent éloignées, peinent à avoir accès aux produits de base, aux services et aux autres ressources nécessaires à la prévention et à la résilience requises pour contrecarrer les feux de forêt et même pour combattre les feux qui les menacent directement.

Les feux de forêt ont de graves répercussions sur la santé des peuples autochtones. La fumée des feux de forêt est fortement associée à une croissance du taux de mortalité, selon l'Agence de la santé publique du Canada, ainsi qu'aux décès dus aux maladies respiratoires et cardiovasculaires, à l'exacerbation de

l'asthme et de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BCO) et aux complications liées à la reproduction et au développement, telles que les nouveau-nés ayant un poids inférieur à la moyenne.

Parmi les mesures immédiates exigées par les nations autochtones figurent l'approvisionnement en équipement de pompier pour les communautés, la pleine mobilisation des pompiers autochtones et des mesures immédiates pour contenir les feux avant qu'ils ne menacent les communautés. Elles revendiquent aussi des postes permanents de Gardiens autochtones dans les communautés et d'autres mesures qui restaurent pleinement leur capacité d'exercer la prise de décision conformément à leur rôle en tant qu'intendants de la terre et au savoir et aux pratiques acquises au cours des milliers d'années pendant lesquelles elles ont appris à vivre avec les feux de forêt.

Partout en Colombie-Britannique, dans les prairies et dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a eu plusieurs évacuations pendant la saison des feux de forêt de 2024 touchant des dizaines de milliers de personnes des communautés des Premières Nations.

Les Territoires du Nord-Ouest

Jusqu'au 18 septembre, dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a eu 171 feux de forêt. La superficie incendiée est de 1 671 421 hectares.

L'Alberta

En Alberta, la nation crie de Little Red River a été forcée d'évacuer pour une deuxième année de suite. La nation comprend près de 5500 membres et est composée de trois communautés : Garden River, Fox Lake et Prairie John D'Or, situées à environ 560 kilomètres au nord d'Edmonton. Garden River a reçu l'ordre d'évacuation le 10 juillet et Prairie John D'Or et Fox Lake le 20 juillet. L'année dernière, Fox Lake a perdu plus de 200 structures, dont 100 maisons, une épicerie et une station d'épuration. La réserve de Fox Lake est accessible seulement par chaland l'été, et est vulnérable aux fluctuations d'eau et aux routes glacées l'hiver, ce qui complique l'approvisionnement de la communauté. Près de 525 personnes vivent dans des chambres d'hôtel à High Level et à Fort Vermilion, ou ont loué des logements, des camps ou des mini-maisons à Fox Lake depuis 2023 en attendant la reconstruction de leurs maisons.

Le Saskatchewan et le Manitoba

Plus de 3000 membres des Premières Nations au Saskatchewan et au Manitoba ont été forcés d'évacuer leurs maisons cette année en raison des feux de forêts.

En réponse au feu de Flanagan, en Saskatchewan, qui a commencé au début de juillet, l'Agence de sécurité publique du Saskatchewan (ASPS) a rendu la situation

encore plus difficile en omettant d'appeler au service les pompiers des Premières Nations. Le chef Peter Beatty et le Grand Conseil de Prince Albert (GCPA) ont publié un communiqué le 14 août informant que l'ASPS avait refusé d'approuver l'appel en service de centaines de pompiers des Premières Nations qui auraient pu aider à éteindre les feux avant qu'ils ne se répandent. « Pourquoi avez-vous permis qu'un incendie se rapproche à ce point de la communauté, devenant un grave problème, pour ensuite tenter de le gérer. Rendu là, ce n'est plus gérable », Beatty a dit à la CBC. Selon lui, la gestion des feux de forêt de la province était une politique de « laissez-les brûler ». « Il y a des centaines de pompiers qualifiés des Premières Nations et ils sont prêts et enthousiastes à aider, mais l'ASPS a refusé de les engager, prétendant que c'était trop dangereux. Leur raisonnement ? Un manque d'équipement de protection individuelle », lit-on dans le communiqué.

D'autres communautés ont aussi été menacées au cours de cette saison de feux de forêts. Le chef du Grand conseil de Prince Albert Brian Hardlotte a dit de la gestion de la province qu'elle était inadéquate et négligente, reflétant un mépris envers les communautés autochtones dans le nord du Saskatchewan, une situation qui perdure depuis deux décennies, a-t-il dit.

« Il ne s'agit pas seulement d'une lacune politique, mais de leadership et de responsabilité morale du gouvernement provincial. Prioriser des considérations économiques plutôt que des vies humaines et la protection environnementale est à la fois une vision à court terme et un danger, dit Brian Hardlotte. Ce ne sont pas que des forêts éloignées. Ce sont nos maisons, notre terre sacrée, notre avenir. Les laisser brûler sans tout faire pour les éteindre est une trahison impardonnable de notre confiance. »

Près de 2400 membres de la nation crie Bunibonibee (anciennement la Maison Oxford) dans le nord-est du Manitoba, ont été forcés d'évacuer en août. La nation crie Bunibonibee est située à près de 577 kilomètres au nord de Winnipeg, et à près de 185 kilomètres au sud-est de Thompson. Les gens ont été évacués au moyen de petits avions de ligne et d'un avion militaire Hercules. Le fait que peu de membres de l'équipage d'évacuation ne parlaient le cri a rendu l'évacuation encore plus difficile pour les nombreuses personnes qui ne parlent que le cri, a dit le chef Hart. Celui-ci affirme n'avoir jamais vu un feu comme celui-là. La combinaison d'arbres secs rapprochés et de forts vents a occasionné une « croissance explosive » des flammes.

Les peuples autochtones sont les gardiens et les intendants ancestraux de la terre. Ils savent ce qui est requis. Le problème est plutôt le refus de l'État canadien de reconnaître la souveraineté autochtone et les relations de nation à nation avec les peuples autochtones.

Note

1. [Revue Rapide : Analyse intersectionnelle des effets disproportionnés des feux de forêt sur la santé de diverses populations et communautés](#)



Le Conseil national autochtone de sécurité-incendie s'exprime sur les décès dus aux incendies

Le manque de ressources pour la lutte contre les incendies dans les communautés autochtones n'entraîne pas seulement la destruction des maisons et des communautés à cause des feux de forêt. Selon un nouveau rapport de Statistique Canada commandé par le Conseil national autochtone de la sécurité-incendie (CNASI), les personnes des communautés autochtones, en particulier les Premières Nations et les Inuits, ont connu un plus grand nombre de décès liés aux incendies au Canada entre 2011 et 2020 que les personnes non autochtones.

Selon la base de données des coroners et médecins légistes canadiens, au total environ 2200 décès liés aux incendies sont survenus au Canada entre 2011 et 2020. Sur les 700 victimes qui ont pu être identifiées par les chercheurs, 140, soit une sur cinq, provenaient de communautés autochtones, alors que, selon le recensement de 2016, les autochtones ne représentent qu'environ 4,6 % de la population du Canada.

Le rapport confirme également ce que les peuples autochtones savent déjà, à savoir que malgré les déclarations, les « excuses », les promesses de « faire mieux », etc. des gouvernements, très peu de choses ont changé au fil des ans. Arnold Lazare, chef adjoint des opérations du CNASI et pompier expérimenté, a déclaré à *Politics This Morning* que le rapport confirmait ce qu'ils savaient depuis des années.

« En effet, il s'agit d'une tempête parfaite, car il y a des maisons surhabitées qui ont besoin de réparations et qui ne sont pas construites selon les normes, avec un manque de détecteurs de fumée et pas d'éducation à la prévention des feux, et elles se trouvent dans des zones rurales où l'intervention des pompiers est très retardée », a-t-il déclaré.

Le CNASI met l'accent sur la prévention et l'éducation en matière d'incendie, ce qui, selon Arnold Lazare, constitue la première ligne de défense dans cette situation. Le CNASI, ajoute-t-il, est sur le point de conclure un accord avec le gouvernement fédéral pour recevoir 2500 détecteurs de fumée à cette fin. Mais ces mesures ne règlent pas la crise du logement, qu'il s'agisse du manque de logements ou des besoins de réparation et de rénovation. Les communautés autochtones et métisses de tout le pays ont également perdu des maisons à cause des feux de forêt, ce qui aggrave le problème de l'insuffisance ou de l'absence de logements.

Arnold Lazare demande au gouvernement fédéral de reprendre le suivi des décès

liés aux incendies dans les réserves, ce qu'il a cessé de faire en 2010. « Je pense qu'il a cessé de le faire parce qu'il n'aimait pas les chiffres et que cela soulevait des questions de responsabilité », dit-il.



Hommage aux pompiers forestiers qui sont décédés



Des collègues rendent hommage au pompier forestier tué le 3 août en combattant les feux de forêt à Jasper



Morgan Kitchen, un pompier forestier de 24 ans, est décédé le 3 août lorsqu'un arbre est tombé sur lui alors qu'il combattait un important feu de forêt à Jasper. Le secouriste, qui venait d'avoir 24 ans, était de Calgary et venait de la base de pompiers forestiers Rocky Fire en Alberta. Il avait d'abord travaillé en tant que pompier volontaire et en était à sa première saison de feux de forêt. Ses collègues de travail et les premiers intervenants lui ont rendu hommage en longeant la route sortant du parc national de Jasper en signe de respect alors que ses restes étaient transportés hors du parc.

Morgan est mort en combattant un feu d'une férocité sans précédent, qui a détruit plus du tiers de la ville de Jasper. Dans une déclaration publiée le 19 août, Parcs Canada se dit fier d'annoncer que le feu de forêt était « stable », n'était donc plus hors de contrôle, au jour 27 du braser, d'autant plus qu'il s'agit du jour où a eu lieu la commémoration dédiée au pompier Morgan Kitchen à Calgary. LML transmet ses sincères condoléances à la famille et aux amis de Morgan Kitchen. Rendre hommage à ceux et celles qui y ont laissé leur vie exige des actions pour éviter de nouveaux décès.

Les rapports sur les décès de pompiers en 2023

Huit pompiers sont morts durant la saison sans précédent de feux de forêt au Canada en 2023. WorkSafe de la Colombie-Britannique a récemment publié des rapports sur deux de ces décès. On y mentionne de nombreuses violations des normes de santé et de sécurité au travail en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs*. On y met en lumière que la sécurité des pompiers et la prévention de morts tragiques au travail n'est possible que si les pompiers eux-mêmes exercent un contrôle sur leurs conditions de travail, y compris sur les salaires et les avantages sociaux.

Les travailleurs savent très bien comment les violations routinières des protocoles de sécurité sont normalisées. Les protocoles existent sur papier seulement, et sont régulièrement bafoués, ce qui fait que lorsqu'il y a tragédie et qu'un travailleur est blessé ou tué, on peut blâmer le travailleur parce qu'il n'a pas suivi les protocoles.

Les deux rapports mettent en lumière une culture qui normalise les risques à proximité des arbres, en dépit du fait que les dangers sont bien connus et qu'il y a une longue histoire bien documentée des conséquences lorsqu'on ne se conforme pas aux évaluations sur les arbres dangereux pendant la lutte aux incendies. Ce phénomène est amplifié par les médias « de grande écoute » qui aiment répéter que les pompiers sont conscients des risques et que cela « fait partie du métier ».

Devyn Gale avait seulement 19 ans, mais en était à sa troisième saison à l'emploi des Services de lutte aux feux de forêts de la Colombie-Britannique (BCWS), lorsqu'un arbre en feu est tombé sur elle et l'a tuée. Elle était à sa troisième année d'études en soins infirmiers à l'Université de la Colombie-Britannique à Okanagan.

Selon le rapport de WorkSafeBC sur le décès de Devyn, aucune évaluation n'avait été faite sur le cèdre en feu sur le site avant que les travailleurs n'interviennent, en dépit du fait que deux pompiers avaient fait part de leurs inquiétudes. Selon le rapport, il y a aussi eu des lacunes dans la gestion des évaluations d'arbres dangereux et dans la formation de jeunes travailleurs.

WorkSafeBC en est arrivé à la conclusion que la gestion des risques et la supervision avant la tragédie ont été « inefficaces » et « inadéquates » et que des jeunes pompiers sans expérience avaient été déployés sur les lieux sans formation adéquate.

Paul Finch, président du Syndicat des employés généraux de la Colombie-Britannique, a publié un communiqué en réponse au rapport dans lequel il affirme : « Les protocoles comme ceux qui exigent des évaluations d'arbres dangereux et des formations de sécurité et d'orientation aux nouveaux travailleurs ont été abandonnés en raison de l'incapacité de trouver du personnel avec de l'expérience dans le domaine.

« L'incapacité de l'employeur de retenir un personnel ayant de l'expérience signifie

que plusieurs travailleurs sont placés dans des situations dangereuses. Il n'y a pas de substitut pour l'expérience de lutte contre les feux de forêt, et le ministère doit régler la grave crise de rétention à laquelle est confronté le BCWS. Le ministère pourrait commencer par revenir sur sa position actuelle selon laquelle il n'y a pas de problème de rétention parmi les postes de direction aux niveaux juniors et moyens, et qu'il commence à faire ce qu'il faut pour résoudre la crise de rétention. »

Paul Finch rappelle que les protocoles sont négligés lorsque le personnel est surmené, ce qui est aussi un problème de rétention et de recrutement. Plus de la moitié des chefs d'équipe de 2024 en étaient à leur première année dans ce poste, fait-il remarquer.

WorkSafeBC a aussi publié un rapport sur la mort, le 28 juillet, de Zak Muise. Zak travaillait pour la compagnie Big Cat Wildfire lorsqu'il a été tué dans un accident de véhicule utilitaire dans le nord de la Colombie-Britannique alors qu'il combattait l'immense feu de forêt de Donnie Creek. Il avait 25 ans et il avait quitté l'Ontario pour se rendre en Colombie-Britannique pour y travailler comme pompier forestier. Il a été tué lorsque le véhicule lourd dont il était passager a quitté le chemin de gravier et s'est renversé, dans une région éloignée environ 150 kilomètres au nord de Fort St-John.

Selon le rapport, le BCWS n'a pas veillé à assurer l'utilisation sécuritaire des véhicules utilitaires, n'avaient pas fourni les protocoles et la formation nécessaires à leur utilisation et n'ont pas veillé à leur inspection.

À titre d'exemple, un système de filets permettant d'empêcher les occupants du véhicule d'être expulsés du véhicule en cas de renversement était endommagé et inefficace, ce qui aurait pu être identifié si une inspection en règle avait été menée.

Les feux de forêt deviennent de plus en plus fréquents, ils sont plus étendus et à plus haute intensité. Il est très irresponsable de classer la lutte aux feux de forêts comme un travail secondaire dont le salaire est bas, la formation minimale, avec une main-d'oeuvre transitoire et saisonnière. Au fil des ans, nous avons vu que c'est la lutte des travailleurs et de leurs organisations pour défendre les normes de santé et sécurité au travail qui est décisive, sinon même les protocoles déjà en place ne sont pas mis en oeuvre. La sécurité des pompiers et des peuples autochtones, qui sont les premières victimes de ces feux de forêt, et toutes les communautés de la forêt et de l'interaction ville-forêt exigent que les prises de décision soient entre les mains de la classe ouvrière et des nations autochtones, et non pas des monopoles forestiers et des gouvernements qui agissent au service d'intérêts privés. Tout le poids des organisations ouvrières pour résoudre ce problème peut faire une différence. Tout en oeuvre pour appuyer les pompiers forestiers qui réclament les conditions de travail dont ils ont besoin pour leur santé et leur sécurité !



(Pour voir les articles individuellement, cliquer sur le titre de l'article.)

[PDF](#)

[NUMÉROS PRÉCÉDENTS](#) | [ACCUEIL](#)

www.pccml.ca • redaction@pccml.ca